

FNB Indice des obligations totales du Canada CI (anciennement FNB Indice total des obligations du Canada à rendement amélioré CI)



TSX TICKER : CAGG

EN DATE DU 31 MARS 2024

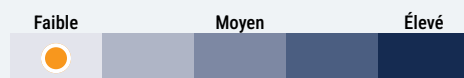
APERÇU DU FONDS

Le FNB Indice des obligations totales du Canada CI cherche à reproduire, autant que raisonnablement possible, le cours et le rendement d'un indice canadien d'obligations de qualité supérieure, compte non tenu des frais. Le FNB CI vise actuellement à reproduire l'indice obligataire universel FTSE Canada(MC) (l'« indice ») ou tout indice qui le remplace ».

PROFIL DU FONDS

Date de création	Juin 2017
Total des actifs nets (\$CA) En date du 03-28-2024	15,5 millions \$
VLPP	43,3158 \$
Cours du marché	43,2700 \$
RFG (%) En date du 12-31-2023	0,21
Frais de gestion (%)	0,07
Parts en circulation En date du 2024-04-15	358 163
Catégorie d'actif	Revenu fixe canadien
Devise	\$CA
CUSIP	17167D104
Fréquence des distributions	Mensuelle
Dernière distribution	0,1274 \$
Duration moyenne (excl. CDX)	7,58
Cote de crédit moyenne	A+

Niveau de risque¹



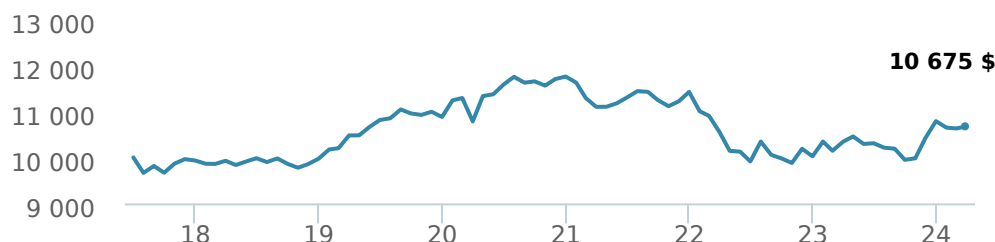
À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

À L'investisseur
Qui :

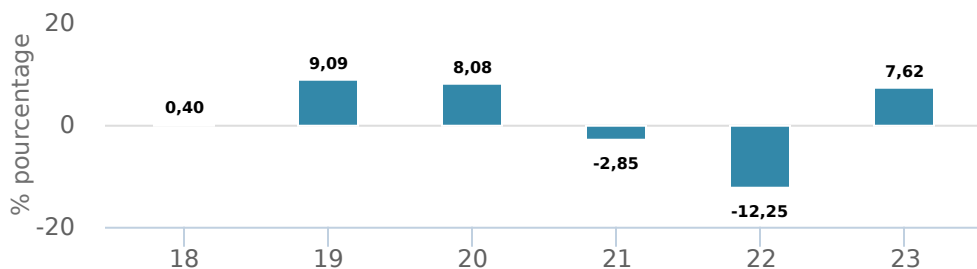
- Souhaitent Investir Dans Un Vaste Éventail De Titres À Revenu Fixe Qui Sont libellés En Dollars Canadiens
- Peuvent Supporter La Fluctuation Du Marché Boursier

RENDEMENTS²

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
-1,05 %	0,43 %	-1,05 %	7,32 %	3,25 %	-1,29 %	0,38 %	-	0,97 %

* Depuis la date de création

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date de paiement	Total	Date de paiement	Total
03-21-2024	0,1274	10-24-2023	0,1150
02-22-2024	0,1258	09-22-2023	0,1264
01-24-2024	0,0846	08-24-2023	0,1111
12-20-2023	0,1900	07-24-2023	0,1303
11-23-2023	0,1398	06-23-2023	0,1095

SOMMAIRE DE LA COTE (%)

AAA	21,30
AA	33,60
A	15,20
BBB	30,00
Cote de crédit moyenne	A+

* Obligations de sociétés et de gouvernement seulement.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Coupon moyen %	3,61
Duration moyenne (excl. CDX)	7,58
Taux actuel %	3,77
Rendement minimum %	4,51
Années jusqu'à l'échéance	11,20
Émetteur fédéral %	13,70
Émetteur lié au gouvernement %	44,80
Émetteur d'entreprise %	41,50
Cours moyen	87,60

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

FNB Indice des obligations totales du Canada CI (anciennement FNB Indice total des obligations du Canada à rendement amélioré CI)

TSX TICKER : CAGG



EN DATE DU 31 MARS 2024

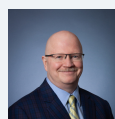
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁴

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Obligations du gouvernement canadien	57,24	Revenu fixe	98,98	Canada	99,77
Obligations de sociétés canadiennes	41,52	Espèces et quasi-espèces	1,01	États-Unis	0,20
Espèces et équivalents	1,01	Autres	0,01	Philippines	0,02
Obligations de gouvernements étrangers	0,22			Autres	0,01
Autres	0,01				

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. Banque Canadienne Impériale de Commerce 2,75 % 07-mar-2025	Revenu fixe	1,52 %
2. Province de l'Ontario 4,60 % 02-jun-2039	Revenu fixe	1,50 %
3. Fiducie du Canada pour l'habitation 4.25% 15-Mar-2034	Revenu fixe	1,31 %
4. Province de l'Ontario 2,70 % 02-jun-2029	Revenu fixe	1,21 %
5. Gouvernement du Canada 0.25% 01-Mar-2026	Revenu fixe	1,14 %
6. Province de l'Ontario 3,45 % 02-jun-2045	Revenu fixe	1,06 %
7. Gouvernement du Canada 0.50% 01-Sep-2025	Revenu fixe	1,01 %
8. Province de l'Ontario 2,80 % 02-jun-2048	Revenu fixe	0,98 %
9. Province de l'Ontario 4,70 % 02-jun-2037	Revenu fixe	0,94 %
10. Province de l'Ontario 2,90 % 02-jun-2049	Revenu fixe	0,94 %
11. Province de Québec 2.75% 01-Sep-2028	Revenu fixe	0,90 %
12. Hydro-Québec 5,00 % 15-fév-2050	Revenu fixe	0,86 %
13. Province de l'Ontario 1,90 % 02-déc-2051	Revenu fixe	0,85 %
14. Province de Québec 5.00% 01-Dec-2041	Revenu fixe	0,84 %
15. Province de l'Ontario 3,50 % 02-jun-2043	Revenu fixe	0,82 %

GESTIONNAIRES



Craig Allardyce

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les investissements dans les fonds négociés en bourse (FNB) peuvent être assortis de commissions, de frais de gestion et d'autres frais. Habituellement, vous payez des frais de courtage à votre courtier si vous achetez ou vendez des parts d'un FNB sur une bourse canadienne reconnue. Si les parts sont achetées ou vendues sur ces bourses canadiennes, les investisseurs pourraient payer plus que la valeur liquidative courante lorsqu'ils achètent les parts du FNB et recevoir moins que la valeur liquidative courante lorsqu'ils les vendent. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Des renseignements importants sur les fonds négociés en bourse figurent dans leurs prospectus respectifs. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le Fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire les rendements. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement passé pourrait ne pas se répéter.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁴ Portfolio allocations will fluctuate over the life of the ETF as the portfolio holdings and market value of each security changes. The portfolio manager(s) may change the portfolio allocations in some or all of the sectors.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RFG est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

BLOOMBERG® est une marque de commerce et de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées (collectivement, « Bloomberg »). « BARCLAYS® » est une marque de commerce et de service de Barclays Bank PLC (collectivement, avec ses sociétés affiliées, « Barclays »), utilisée sous licence. Bloomberg ou ses concédants, y compris Barclays, détiennent tous les droits exclusifs de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggrégate Enhanced Yield et de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Short Aggrégate Enhanced Yield (collectivement, « indices Bloomberg Barclays »). Ni Bloomberg ni Barclays ne sont affiliées au gestionnaire, et ni l'une ni l'autre des sociétés n'approuvent, n'endossent, ne revoient ni ne recommandent le FINB global des obligations du Canada à rendement amélioré CI et le FINB global des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI (« FNB Bloomberg utilisés sous licence »). Bloomberg et Barclays n'émettent aucune garantie relative à la ponctualité, l'exactitude ou l'intégralité des données ou renseignements associés aux indices Bloomberg Barclays, et ni l'une ni l'autre ne sera tenue responsable face au gestionnaire, aux investisseurs des FNB Bloomberg utilisés sous licence ou à d'autres tiers relativement à l'utilisation ou à l'exactitude des indices Bloomberg Barclays ou des données qui y sont incluses.

Les fonds négociés en bourse (FNB) CI sont gérés par Gestion mondiale d'actifs CI est une filiale de Financière CI Corp. (TSX : CIX). Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de CI Investments Inc.

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2024. Tous droits réservés.